

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Pareille question est irrecevable à ce moment-ci. Le chef de l'opposition sait sûrement que les seules questions qui visent des discours prononcés par des ministres à l'extérieur de la Chambre et qui soient acceptables, doivent être adressées au premier ministre en vue de déterminer si ces discours reflètent la politique du gouvernement.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le Règlement ne permet sûrement pas aux ministres de faire des déclarations irresponsables qui ne riment à rien quant à la politique du cabinet sans qu'on leur demande des comptes à la Chambre. Si, toutefois, Votre Honneur est d'avis qu'un mur doit protéger ces ministres...

Une voix: Honte.

Le très hon. M. Diefenbaker: ...je poserai ma question autrement. Le ministre nous dira-t-il si le groupe spécial chargé notamment d'établir la position économique du Canada par rapport aux investissements étrangers joue toujours un rôle efficace? Nous dira-t-il aussi s'il parle au nom du gouvernement?

L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts et du Développement rural): J'ai fait allusion au groupe spécial à deux reprises dans mon discours. J'ai dit que sa création serait très utile au gouvernement dans l'élaboration de sa politique.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est un jugement prématuré.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je devrais, je pense, appeler l'attention des députés sur le commentaire 171 z) de la 4^e édition de Beauschne, selon lequel une question ne doit pas...

...se rapporter à des discours prononcés hors de la Chambre; cependant, s'il s'agit du discours d'un ministre, il est loisible de demander au premier ministre si ce discours est conforme à la politique du gouvernement.

Évidemment, c'est de ce commentaire que je voulais parler, et il fait partie du Règlement de la Chambre.

LA NAVIGATION

LA NOUVELLE-ÉCOSSE—L'AIDE AUX SURVIVANTS DE NAUFRAGES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lloyd R. Crouse (Queens-Lunenburg): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Étant donné les tragédies survenues la semaine dernière au large des côtes de la Nouvelle-Écosse, où 35 personnes ont perdu la vie à la suite d'une

série de violentes tempêtes dans l'Atlantique, le gouvernement songera-t-il à venir en aide aux personnes éprouvées par la mort d'un des leurs à bord du *Polly and Robbie*, du *Iceland II* et du *Cape Bonnie*?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Ces tragédies, monsieur l'Orateur, nous ont tous touchés très vivement. La situation est terrible et nous devrions étudier la possibilité de faire tout ce que nous pouvons pour en atténuer les suites pour les personnes éprouvées.

QUESTIONS OUVRIÈRES

L'ÎLE DU CAP-BRETON—L'INSTITUTION D'UN PROGRAMME ACCÉLÉRÉ DE RECYCLAGE POUR LES CHÔMEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration; comme il est absent, je la poserai au premier ministre. Vu la situation grave, tragique et angoissante des employés de l'acier qui sont en chômage à Sydney, situation que le ministre de la Main-d'œuvre a enfin reconnue dans sa déclaration d'hier, le très honorable représentant recommanderait-il au cabinet, à une réunion spéciale qu'il conviendrait de convoquer immédiatement à cette fin, de mettre sur pied d'urgence un programme intensif de recyclage des chômeurs dans l'île du Cap-Breton?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'aborderai volontiers la question avec le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'OPPORTUNITÉ D'UNE VISITE DU PERSONNEL DE PROTECTION À L'EXPO '67

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais faire indirectement ce que le Règlement ne me permet pas de faire directement. J'aurais donc une question tout à fait admissible à poser au ministre du Commerce. Comme au moins un demi-million de touristes visiteront les édifices du Parlement pendant l'année du centenaire et qu'un grand nombre d'entre eux poseront aux agents du service de protection des questions au sujet de l'Expo '67, le ministre voudrait-il glisser à l'oreille des autorités voulues qu'il serait peut-être bon d'envoyer ces agents par groupes à l'Expo pour leur permettre de répondre en connaissance de cause?